

LA FRANCE ET LA PAIX DES PYRÉNÉES

Daniel Séré

Université Paris IV-Sorbonne

RÉSUMÉ: Le traité des Pyrénées constitue un cas particulièrement significatif de négociation de la paix. La durée du conflit auquel il a mis fin (24 ans) permet de voir agir tous les facteurs qui conditionnent le rétablissement de la paix : la succession des événements militaires, politiques et diplomatiques, le jeu du processus de négociation de ses premières tentatives à sa maturation, le facteur temps et finalement la conjonction des volontés personnelles sans lesquelles la paix ne peut se faire.

MOTS CLÉS: Münster, Fronde, Philippe IV, Mazarin, Luis de Haro.

Introduction

En 1659, le traité des Pyrénées a mis fin au conflit bilatéral entre l'Espagne et la France qui avait commencé en 1635, rompant avec une période de paix de trente-sept ans, remontant au traité de Vervins, en 1598.

Quand un conflit dure vingt-quatre ans, soit la durée d'une génération, de nombreux événements ont le temps de survenir qui modifient profondément les conditions qui ont entouré son déclenchement. Durant une aussi longue période, des souverains et des ministres laissent place à d'autres, des alliances prennent fin et d'autres les remplacent, des éléments du contentieux initial disparaissent ou changent d'ampleur et même de nature, de nouveaux contentieux apparaissent. Des objectifs initiaux assignés à la guerre, combien subsistent encore au moment de la paix ? Les hommes qui la concluent ne sont plus ceux qui l'avaient rompue. Ce n'est plus la même guerre qui est menée à la fin de la période et ce n'est plus la même paix qui est attendue.

On sait aussi que l'histoire de la paix ne se réduit pas au point final du traité qui clôt la phase guerrière. La paix a une histoire propre qui s'inscrit dans la longue série de négociations effectives ou de simples tentatives qui s'échelonnent tout au long de la guerre. Cette marche vers la restauration de la paix, lente et jalonnée d'échecs, s'inscrit entre les espérances de chaque belligérant et les possibilités offertes par la conjoncture militaire et politique à différents stades du conflit. Bien que commune aux deux parties, cette marche a été vécue de manière différente par chacune d'elle. C'est ce qui en a été perçu du point de vue français que nous allons essayer de refléter maintenant.

Cela donne lieu à une série de questions : Qu'attendait la France au moment de l'entrée en guerre ? Comment ont évolué ses attentes au cours des tentatives de paix qui se sont succédé ? Qu'attendait-elle au moment des négociations finales qui ont ramené la paix ?

L'évolution des attentes en France à l'égard de la paix

De la période qui précède la guerre de 1635 et qui correspond, en France, à la première partie du règne de Louis XIII et du ministère du cardinal de Richelieu, nous ne retiendrons que ce qui est nécessaire pour marquer le début du parcours qui va mener la France à la rupture de la paix. La guerre qui opposait, depuis 1618, l'empereur, soutenu par son cousin d'Espagne, aux États protestants de l'Empire et à leurs alliés, rendait instable la situation du reste de l'Europe. Jusqu'à 1635, la France n'y avait pas pris part ouvertement, mais elle avait choisi son camp. On se contentera de citer un texte assez représentatif d'une vision de la situation du royaume répandue en France à ce moment et qui a certainement influencé sa politique extérieure. Il s'agit d'un texte tiré d'un ouvrage intitulé *Dessein perpétuel des Espagnols à la monarchie universelle*, de Jean Hotman de Villiers. Cet ouvrage est paru en 1624, l'année même où Richelieu entra au Conseil du roi.

L'auteur écrit : « Les Espagnols pour toujours avancer leur Monarchie universelle, de laquelle ils ont jecté les Fondemens dès le temps et sous l'Empire de Charles-Quint, et n'en démordent jamais le dessein, ont si bien et si heureusement travaillé depuis dix ou douze ans en plusieurs endroits de l'Europe, et mesme ès environs de la France, qu'il ne leur reste que fort peu à conquerir pour nous cerner de tous costez, et se rendre peu à peu maistres et arbitres de la Chrestienté ». L'évocation de la monarchie universelle relevait plus de l'appel à un mythe mobilisateur que de la dénonciation d'une stratégie réelle de l'Espagne. En revanche, la crainte d'une volonté d'encerclement de la France par la Maison de Habsbourg était bien réelle dans l'esprit de ceux qui gouvernaient le royaume. Des Pays-Bas, au nord, à l'Espagne, au sud, en passant, à l'est par l'Empire et ses vassaux, par la

Franche-Comté, et au sud-est, au-delà de la Savoie et du Piémont, par l'État de Milan, pratiquement tous les États limitrophes du royaume, relevaient d'une Maison de Habsbourg dominante et entreprenante.

C'est ce constat qui a poussé, dans un premier temps, Louis XIII et son principal ministre à soutenir tous ceux qui, en Europe, luttèrent contre les Habsbourgs, c'est-à-dire essentiellement des États protestants souverains comme la Suède, des États de l'Empire opposés à l'empereur depuis 1618 ou des provinces en rébellion contre Madrid, comme les Provinces-Unies. Les affrontements plus ou moins directs entre la France et l'Espagne ne pouvaient être contenus longtemps dans les limites de ce qu'on a appelé alors la « guerre couverte », et c'est Louis XIII qui a déclaré la guerre à Philippe IV, le 19 mai 1635. Ce que la France attendait du conflit ouvert, selon la vision que le cardinal de Richelieu avait fait partager au roi, c'était d'abord de rompre l'encerclement imputé à la Maison de Habsbourg.

À plus long terme, l'objectif de la France, selon Jörg Wollenberg,¹ c'était de parvenir, avec ses alliés, à « instaurer l'équilibre européen ». Comme l'a fait remarquer Klaus Malettke,² le cardinal avait plutôt employé le terme de « balance » à respecter entre la France et l'Espagne. Dans les deux cas, il y a une idée d'équilibre ou de balance qui serait le moyen de parvenir, à « une bonne paix de la chrétienté », c'est à dire à une « sécurité collective » entre les États européens, selon les termes de Hermann Weber.³ Mais cette vision apaisée de l'avenir n'empêchait pas Richelieu de penser à la sécurité du présent. Lucien Bély a rappelé que pour le cardinal, cette sécurité nécessitait l'existence de places fortes aux limites du royaume, autant de portes – disait-il – « pour entrer dans tous les États des voisins » afin de les défendre contre des actions de l'Espagne.⁴ D'autres objectifs incluaient aussi la satisfaction de visées françaises sur des territoires périphériques, en Lorraine et aux Pays-Bas, afin de repousser les frontières du royaume plus loin de la capitale, trop exposée aux attaques venant du nord ou de l'est.

La recherche d'un retour à la paix, entamée très tôt dans le cours du conflit, a abouti à de premières négociations, en 1638, d'abord, puis en 1640. Il y eut, à chaque fois, un face-à-face entre le cardinal Richelieu et un envoyé du comte-duc d'Olivares, muni de pouvoirs pour négocier une trêve destinée à préparer un règlement général de la paix. Ni l'un ni l'autre des belligérants n'était prêt, à ce moment, à entrer dans une négociation approfondie. La France tenait particulièrement à ce que ses alliés des Provinces-Unies participent aux négociations, mais l'Espagne ne voulait pas traiter avec des rebelles, surtout en présence de la France. Il n'y a donc eu aucun résultat à ces premières tentatives. Ce furent les premiers échecs sur le chemin de la paix, mais ils marquèrent, cependant, une première étape nécessaire vers des négociations plus substantielles.

Un congrès pour la paix générale, dont les bases avaient été posées dès 1636, à l'initiative du pape Urbain VIII, a fini par s'ouvrir à Münster et à Osnabrück sept ans plus tard, en 1643, après de longues tractations préparatoires. L'Espagne et la France ne sont effectivement entrées dans le jeu de la négociation qu'à Münster, à partir de 1644. En France, le cardinal Mazarin, avait succédé à Richelieu, mort en décembre 1642. C'est aux noms de la reine régente, Anne d'Autriche, et du jeune roi Louis XIV, qu'il assurait le gouvernement du royaume, à la suite de la mort de Louis XIII, en mai 1643. Au même moment, en Espagne, Luis de Haro avait succédé à Olivares, écarté du pouvoir par Philippe IV.

Pour résumer rapidement la situation, nous dirons que grâce aux efforts de médiateurs et par leur intermédiaire, les deux parties entamèrent à Münster une vraie négociation, avec échanges de propositions et de contre-propositions. En 1646, l'idée attirante, mais irréaliste, d'un échange de la Catalogne, alors sous contrôle français, contre les Pays-Bas espagnols, a retenu longtemps, peut-être trop longtemps, l'esprit du cardinal. Ce « faux pas de Mazarin », comme l'écrit Lucien Bély,⁵ puis le rejet, par la suite, d'une proposition espagnole perçue comme un piège, de faire d'Anne d'Autriche l'arbitre des négociations entre les deux royaumes, ont conduit à un enlisement du dialogue franco-espagnol.

Pourtant les circonstances auraient pu rendre la négociation favorable pour la France : l'Espagne devait faire face, depuis 1640, aux rébellions quasi-simultanées de la Catalogne et du Portugal. La même année, le duc d'Enghien, le futur « Grand Condé », s'était emparé de Dunkerque, et en Italie, le duc de Modène s'était rallié à la France. À partir de 1646, l'Espagne a privilégié ses négociations avec les Provinces-Unies, qui, malgré leur statut d'allié de la France, menaient des négociations discrètes avec l'adversaire commun. En 1648, le congrès s'est achevé : l'Empire a fait la paix avec la Suède et avec la France, l'Espagne a fait la paix avec les Provinces-Unies en reconnaissant leur souveraineté. Mais la guerre entre les deux monarchies de France et d'Espagne n'a pas trouvé sa conclusion et a encore continué pendant onze années.

1. Jörg WOLLENBERG, *Les trois Richelieu*, Paris : F.-X. de Guibert, 1995, p. 164.

2. Klaus MALETTKE, « Le concept de sécurité collective de Richelieu et les traités de paix de Westphalie », Lucien BÉLY (Dir.), *L'Europe des traités de Westphalie*, Paris, 1998, p. 56.

3. Hermann WEBER, *Imaginer l'Europe* (dir. Klaus MALETTKE), Paris : PUF, 1998, p. 109.

4. Lucien BÉLY, « Representación de la frontera en las diplomacias de la Época Moderna », *Manuscripts. Revista d'Història Moderna*, 26, Barcelone, 2008, p. 41.

5. Lucien BÉLY, *L'art de la paix en Europe*, Paris : PUF, 2007, p. 233.

Les conditions qui avaient présidé à l'entrée dans la guerre se trouvaient totalement bouleversées : l'Empire se trouvait neutralisé et, en principe, empêché d'aider militairement l'Espagne. Les anciens alliés de la France, les Provinces-Unies et la Suède, se trouvaient également neutralisés par rapport au conflit franco-espagnol. L'Espagne devait faire encore la guerre sur plusieurs fronts (Pays-Bas, Italie) tout en cherchant à reconquérir la Catalogne et le Portugal. La paix étant faite avec l'empereur, la hantise française d'encerclement par la Maison de Habsbourg n'avait plus de raison d'être. Que restait-il des raisons initiales du conflit ? Des conditions aussi nouvelles justifiaient-elles toujours la poursuite ? La France n'entrevoyait-elle pas alors un début de rééquilibrage (ou de balance) conforme à ses objectifs initiaux ?

Une période trouble peu favorable à la paix

En fait, le grand succès de la paix avec l'Empire est passé presque inaperçu en France, mais non l'échec de la paix avec l'Espagne, qui a été entièrement imputé au cardinal. Le ministre dont on attendait la paix a semblé l'avoir fait échouer. Il a attiré sur sa personne tous les mécontentements engendrés par la guerre. Ceux-ci se sont cumulés avec les diverses oppositions à l'entreprise d'absolutisation du pouvoir royal qui remontait à Richelieu.⁶ Mazarin a dû s'exiler dans l'Électorat de Cologne pendant presque toute l'année 1651.

Face à une France qui sombrait dans l'anarchie et la guerre civile, l'Espagne n'était pas pressée de faire la paix. Les divisions en France lui donnaient l'occasion de profiter de la situation en traitant avec les différentes factions en présence. Ainsi, a-t-elle entamé des pourparlers quasi simultanés avec le gouvernement royal représenté par Gaston d'Orléans, oncle de Louis XIV et lieutenant général du royaume, avec les Frondeurs du Parlement de Paris, avec le cardinal en exil lui-même. Finalement, l'Espagne a négocié avec le prince de Condé, cousin du roi et vainqueur des Espagnols à Rocroi et à Dunkerque. Condé était devenu le chef du parti de la « Fronde des princes ». Il était le grand adversaire du cardinal dont il voulait empêcher le retour au pouvoir par tous les moyens.

Cette dernière négociation est la seule qui a réussi. Condé a obtenu la protection de Philippe IV et aux termes d'un traité avec le roi catholique, il s'est mis à son service. Il a reçu le commandement des troupes espagnoles aux Pays-Bas pour servir, avec tout son prestige et sa compétence militaire, contre les troupes de Louis XIV.

C'est dans l'année 1652, celle du retour de Mazarin au pouvoir, que la France a payé les conséquences militaires des années de troubles, et a dû rendre des positions clés aux Espagnols, sur tous les fronts, en particulier Barcelone, Casale et Dunkerque. Mais à partir de ce moment, elle a commencé peu à peu à dominer l'agitation intérieure, puis à restaurer sa position militaire. Elle a aussi entrepris de renforcer sa position politique européenne, mise à mal par la fin de ses alliances principales à Münster. À partir de 1654, Mazarin a négocié avec Cromwell, le Lord Protecteur de la République d'Angleterre, en concurrence directe avec l'Espagne qui poursuivait le même but. Un traité d'amitié et de commerce a d'abord été signé en 1655, entre la France et l'Angleterre. Ce traité était, en fait, appelé à devenir une alliance politique et militaire contre l'Espagne. Cromwell ayant choisi son allié sur le continent, a fait immédiatement attaquer et occuper la Jamaïque, possession espagnole aux Antilles. À partir de ce moment, l'Espagne comptait un adversaire nouveau, particulièrement dangereux pour ses communications maritimes avec les Pays-Bas, toujours en guerre, et avec ses possessions américaines, sources de l'argent indispensable pour financer les guerres en cours.

Cette évolution de la situation dans le sens d'un rééquilibrage des forces en présence allait permettre la reprise de vraies négociations de paix entre l'Espagne et la France.

Madrid, juillet-septembre 1656 : une paix si proche

En 1656, après deux ans de préliminaires discrets, Mazarin a accepté les conditions fixées par Luis de Haro pour reprendre le dialogue sur la paix : un plénipotentiaire français rencontrerait le principal ministre espagnol à Madrid. Mazarin exigeait le secret rigoureux pour éviter d'inquiéter le nouvel allié anglais de la France et d'alerter le prince de Condé, porté à empêcher une paix qui renforcerait son grand ennemi, le cardinal. Mazarin a envoyé à Madrid un homme de talent qui avait toute sa confiance de longue date et qui était, de plus, un des rares négociateurs de métier de l'époque : Hugues de Lionne.⁷

Les négociations ont duré du début de juillet à la fin de septembre 1656. Les discussions ont porté sur tous les points du contentieux en cours entre les deux monarchies et elles ont abouti, après des discussions acharnées, à des compromis acceptables de part et d'autre. Lionne, au nom de la France, a accepté :

- la cessation du soutien au Portugal rebelle (c'était le préalable espagnol à toute négociation),
- la restitution de la majeure partie de la Lorraine, dont Nancy, à ses ducs, alliés de l'Espagne,
- la restitution de la Franche-Comté (sauf deux places) à l'Espagne.

6. Yves-Marie BERCÉ, *La naissance dramatique de l'absolutisme (1598-1661)*, Paris : Le Seuil, 1992.

7. John T. O'CONNOR, « La mission secrète de Lionne à Madrid en 1656 », Lucien BÉLY (Dir.), *L'invention de la diplomatie*, Paris : PUF, 1998.

Luis de Haro, de son côté, a fini par accepter :

- la fixation de nouvelles frontières françaises à la fois au nord (par la cession d'Arras et de places aux Pays-Bas) et au sud (par la cession du Roussillon),
- la cession à la France des droits du roi d'Espagne sur l'Alsace,
- et celle du duché de Bar pris au duc de Lorraine.

Quant à l'Italie, où le traité de Cherasco de 1631 n'avait jamais été appliqué par l'Espagne, au moins Luis de Haro laisserait-il la France négocier directement avec l'allié de l'Espagne, le duc de Mantoue, au sujet de Casale, occupée de nouveau par les Espagnols depuis 1652. L'Espagne était prête à accepter de larges concessions au nord et au sud du royaume, base nécessaire à la balance recherchée entre les deux monarchies. Il semblait que dans la poursuite de ses objectifs de guerre, la France était enfin près du but. Lionne, qui avait pris des initiatives dans l'interprétation de ses instructions, mais qui connaissait parfaitement les volontés du cardinal, a estimé que la paix était enfin proche.

Restait un point à négocier : le traitement du cas du prince de Condé, élément récent du contentieux entre les deux couronnes. Alors que celui-ci avait été condamné à mort pour félonie et parjure par le Parlement de Paris, deux ans auparavant, Mazarin a fait proposer par Lionne, en cas de paix, le retour du prince en France. Il serait pardonné par le roi, rétabli dans ses biens qui avaient été confisqués, dans ses titres et dans ses dignités, dont celle de premier prince du sang, successeur potentiel au trône. En revanche, jusqu'à ce qu'il ait démontré sa loyauté à l'égard du roi, il resterait privé de ses anciennes fonctions de gouvernement de provinces et de places militaires, dont il s'était servi contre le roi. Il restait aussi privé de la charge de Grand Maître, qui rend tout-puissant celui qui l'exerce, par sa proximité avec le souverain.

Pendant les conférences mêmes, Condé, peu soucieux d'améliorer son image aux yeux du roi et du cardinal, a malmené les troupes françaises qui assiégeaient Valenciennes, a capturé le maréchal de La Ferté et a empêché la prise de la ville, considérée pourtant comme inévitable. La concession apportée par Lionne n'en paraissait que plus importante. Elle a, cependant, paru insuffisante à Luis de Haro qui s'est retranché dans une défense intransigeante de l'honneur du roi d'Espagne. Selon son interprétation personnelle du traité passé entre Philippe IV et Condé, il fallait, pour respecter la parole royale, un rétablissement à l'identique du Prince, son allié, dans sa situation antérieure.

Aucun argument de Lionne n'a pu vaincre la résistance du premier ministre espagnol. Lionne avait l'instruction du cardinal de rompre plutôt que de dépasser les limites des concessions faites en faveur de Condé. Il a dû quitter Madrid sur cet échec. Il a éprouvé une grande amertume d'avoir été si près de la paix et de l'avoir vu échouer sur une question marginale du contentieux des deux monarchies.

Malgré leur échec final, les négociations de Madrid ont marqué une étape décisive dans le processus de négociation : au terme de marchandages difficiles, mais approfondis, chaque parti a fait des concessions importantes et a accepté des compromis qui seront, plus tard, la base de la paix.

1658 : une année charnière

Ce serait donc les intérêts d'un seul individu, Condé, qui auraient empêché l'accord ultime, en 1656, alors que les difficultés touchant aux intérêts majeurs des deux royaumes avaient été surmontées. On peut invoquer la crainte de Luis de Haro de contrarier Condé qui détenait alors le pouvoir militaire aux Pays-Bas espagnols. Mais il faut aussi considérer l'intense activité diplomatique de l'Espagne au même moment. Elle multipliait les initiatives pour sortir de son isolement. Son action se développait selon trois axes : la recherche d'un renversement de l'alliance de la république puritaine de Cromwell avec la France, en dépit du traité passé en avril 1656 entre Philippe IV et le roi d'Angleterre en exil, Charles II Stuart ; des tentatives pour faire rompre la neutralité de l'Empire, particulièrement à l'occasion de la succession de Ferdinand III, et de l'élection du nouvel empereur, Léopold I^{er} ; des efforts pour attirer dans l'orbite espagnole les Provinces-Unies intéressées par un accès possible en Amérique espagnole.

Mazarin qui disposait d'un bon réseau d'informateurs, s'inquiétait de l'activité intense des ambassadeurs et émissaires espagnols à travers l'Europe à ce moment-là. Il avait appris ainsi que l'Espagne serait prête à offrir à Cromwell de l'argent et le port de Calais, à prendre aux Français par une attaque commune. Elle serait prête aussi à la rupture du traité qu'elle avait signé avec le roi d'Angleterre en exil.

En 1657, à la suite de la mort de l'empereur Ferdinand III, une Diète impériale s'est réunie à Francfort. La présence d'ambassadeurs de France et d'Espagne offrait une nouvelle occasion de reprendre des négociations de paix sous la médiation d'Électeurs rhénans qui l'avaient proposée. Mazarin avait été alerté des manœuvres espagnoles auprès du roi de Hongrie, Léopold, candidat à l'élection impériale, à propos d'un possible mariage avec l'infante. Il écrivait alors : «[Léopold] n'aura pas de contentement sur cette affaire qu'il ne s'engage auparavant a

subir toutes les conditions que le Roy d'Espagne luy voudra imposer, et particulièrement, celle de rompre contre nous [...] ». Il s'agirait donc de la rupture du traité de Münster entre la France et l'Empire.

En mai 1658, d'autres informations ont rapporté que l'ambassadeur espagnol à La Haye se serait vanté de pouvoir acheter le Pensionnaire de Hollande. Cette nouvelle coïncidait avec des actes d'hostilité de la part de vaisseaux des Provinces-Unies contre des bâtiments français. La conjonction de toutes ces informations avait de quoi inquiéter le gouvernement en France.

On pouvait voir dans cet ensemble d'actions une sorte de contre-offensive stratégique de l'Espagne, axée sur un retournement de l'Angleterre et la sortie de neutralité de l'Empire et des Provinces-Unies. Même improbable, cette ébauche de coalition montrait que l'Espagne n'avait pas encore renoncé à l'espoir de renverser la situation. Dans cette perspective, l'ambassadeur espagnol à la Diète a surtout tenté d'attirer le futur Léopold 1^{er} dans les vues espagnoles et, dès l'élection du nouvel empereur, en juillet 1658, il a quitté Francfort sans rencontrer les ambassadeurs français. Quant à ceux-ci, ils ont profité de la Diète pour mettre sur pied une ligue de princes et d'États allemands destinée à contrer l'influence espagnole à Vienne et à empêcher le vote d'une capitulation qui aurait permis à l'empereur d'assister de nouveau l'Espagne, comme avant 1648. Vue de France, la combativité de l'Espagne après tant d'années de guerre et de difficultés diverses, ne permettait pas d'espérer un retour prochain à la table de négociation.

Mais à partir du début de l'été 1658, la situation militaire a évolué rapidement. Des forces combinées française et anglaise ont sévèrement battu le prince don Juan José, fils naturel de Philippe IV et gouverneur des Pays-Bas, ainsi que le prince de Condé, à la bataille des Dunes. Dunkerque a été reprise à l'Espagne et remise aux Anglais, conformément au dernier traité passé entre la France et Cromwell. De Dunkerque à Bruxelles, la voie était ouverte. La panique a régné un instant à Bruxelles où l'on voyait déjà les Français aux portes de la ville. À Milan, devant faire face aux troupes françaises et à leurs alliés de Modène, le gouverneur espagnol, le comte de Fuensaldaña, appelait Madrid au secours. Au même moment, les Portugais entraient en Estrémadure et assiégeaient la place espagnole de Badajoz. Luis de Haro a paré au plus pressé : il a quitté Madrid pour prendre personnellement la tête d'une armée de secours contre les Portugais.

En France, après l'échec de Madrid en 1656 et l'occasion manquée de Francfort en 1658, l'espoir de revenir à court terme à des négociations de paix s'était évanoui et, avec lui un projet cher à la reine mère, Anne d'Autriche, et discuté depuis Münster : marier un jour le roi, qui avait maintenant vingt ans, avec l'infante Marie-Thérèse. Ce mariage était devenu irréalisable depuis la mort de l'infant Baltasar Carlos, en 1646, qui avait fait de Marie-Thérèse l'héritière unique de Philippe IV. Cependant, au début de 1657, un héritier était né à la cour d'Espagne du second mariage du roi, l'infant Philippe Prosper, mais les événements récents de Francfort ne semblaient pas de nature à laisser espérer que l'Espagne envisage ce mariage qui aurait aussi signifié la paix. De plus, une maladie de Louis XIV lors du siège de Dunkerque, a posé brièvement, mais de manière critique, la question de sa succession éventuelle. Un début de cabale de courtisans autour de son frère cadet, le duc d'Anjou, a inquiété Mazarin.

Donc, à l'automne de 1658, le cardinal a décidé, malgré les réticences de la reine mère, de réaliser un projet auquel il travaillait depuis un certain temps : le mariage du roi avec une autre de ses cousines, la princesse Marguerite de Savoie. Une rencontre des deux cours de France et de Savoie a été rapidement organisée à Lyon et a eu lieu à la fin de novembre 1658. C'est au moment où l'annonce d'une union des deux familles allait avoir lieu, que s'est produit un événement inattendu : l'arrivée à Lyon d'un envoyé secret du roi d'Espagne, Antonio Pimentel de Prado, muni de pouvoirs pour entamer une négociation de paix et offrir la main de l'infante au roi.

Face à cette évolution inespérée de la situation, Mazarin n'a pas hésité. Il a immédiatement informé la reine, le roi ainsi que la duchesse de Savoie. Dès le 7 décembre, celle-ci, suivie de ses filles, a rapidement quitté Lyon, avec la promesse que si le mariage du roi avec l'infante n'avait pas lieu, on reviendrait au projet d'union avec la princesse Marguerite. Le retour de la cour à Paris a eu lieu immédiatement et Pimentel a pris le chemin de la capitale, par un itinéraire différent, pour préserver le secret.

Paris, janvier-juin 1659 : la rencontre des volontés

Les négociations entre le cardinal et Pimentel avaient déjà commencé à Lyon. Un préalable posé par l'Espagne a été rejeté par le cardinal : celui d'une trêve pendant toute l'année 1659 afin de parler de la paix en dehors de la pression des événements militaires. Mazarin, pour sa part, voulait entamer directement les négociations en vue de la paix en gardant comme atout la reprise possible de la campagne en 1659. Pimentel a immédiatement dépêché à Madrid pour demander s'il devait poursuivre sa mission dans ces conditions. Le choix de Philippe IV a été de continuer les négociations malgré le rejet du préalable. Il a fait réunir son Conseil d'État qui lui a remis un avis favorable. Cette fois, il existait bien, à Madrid, une volonté manifeste d'aller vers la paix.

Le cardinal lui-même souhaitait-il la paix ? C'était un lieu commun à Madrid comme en France, parmi les adversaires du cardinal, que de répéter : « Le cardinal ne veut pas la paix... ». Mais la même volonté de paix existait aussi du côté français. D'une part, la perspective du mariage du roi avec l'infante réunissait deux éléments

favorables : la satisfaction des souhaits de la reine mère, et un espoir pour la paix future. En effet, le mariage espagnol allait beaucoup plus que le mariage savoyard dans le sens de l'acquisition par la France de ses objectifs initiaux.

D'autre part, le roi devenant adulte et prêt à gouverner, il fallait qu'il trouve un royaume en paix à l'extérieur et en ordre à l'intérieur. Pour ce qui est de l'extérieur, l'alliance anglaise, bénéfique jusque là, et la neutralité des Provinces-Unies et de l'Empire, pouvaient être remises en question. Les manœuvres diplomatiques de Luis de Haro dans cette direction, bien connues de Mazarin, l'avaient mis en alerte.

Quant à l'ordre intérieur au royaume, bien que les grandes crises de la Fronde ne soient plus qu'un mauvais souvenir, une agitation épisodique continuait à se manifester, ici ou là, souvent pour des questions fiscales aggravées par le poids de la guerre. La paix mettrait un terme en France aux inquiétudes diverses et aux réactions qu'elles provoquaient. La convergence des volontés de paix, qui avait manqué jusque là, semblait donc enfin réalisée.

Malgré la base solide des résultats acquis par Lionne à Madrid en 1656, les négociations entre Mazarin et Pimentel ont duré six mois. En fait, elles ont été entrecoupées par trois longues interruptions pour des échanges de courrier entre Pimentel et Madrid. Le 7 mai 1659, elles ont abouti, à une suspension d'armes, la première depuis 1635. Le 4 juin suivant, a eu lieu la signature d'un traité de paix en bonne et due forme. Son exécution comportait la rencontre prochaine des premiers ministres des deux royaumes à la frontière des Pyrénées, pour solenniser la paix et établir le contrat de mariage du roi et de l'infante.

Le traité porte sur l'ensemble des relations entre les deux royaumes : commerce, territoires conquis ou échangés, intérêts des alliés, traitement des prisonniers et le mariage, bien sûr. Les seules différences avec les acquis des négociations de Madrid portent sur la frontière du nord où la France avait conquis de nouvelles positions depuis 1656 : c'est finalement tout l'Artois (sauf deux villes) qui revient à la France, ainsi que des parties importantes de la Flandre, du Hainaut et du Luxembourg. Le Roussillon est entièrement cédé par l'Espagne, mais le sort de la Cerdagne est laissé à la décision des premiers ministres, lors de leur rencontre à la frontière. Le roi d'Espagne abandonne définitivement ses droits sur l'Alsace. En Italie, le traité de Cherasco sera exécuté et les droits de la France sur Pignerol sont reconnus. Pour le Portugal, la seule concession obtenue de l'Espagne consiste en une trêve de trois mois, destinée à laisser le temps à Jean VI de Bragança se faire sa soumission à Philippe IV. Ce faux-semblant masque mal l'abandon du Portugal à son sort. Pour les alliés, la Savoie reçoit le Montferrat, la Lorraine recouvre l'essentiel de son territoire, sauf le duché de Bar et quelques places fortes.

Quant au prince de Condé, son cas a été réglé selon la proposition déjà faite par Lionne à Madrid en 1656. Pressé par les lettres de Luis de Haro pour une restauration du prince à l'identique (ce qui avait provoqué la rupture en 1656), Pimentel avait hésité à accepter les onze articles concernant Condé dans le traité de Paris. Mais le cardinal, bien décidé à ne pas laisser échapper la paix, avait énergiquement mis le plénipotentiaire devant ses responsabilités et celui-ci avait signé le traité en l'état.

Le traité de Paris a été ratifié sans délai par Louis XIV comme par Philippe IV. La ratification espagnole est parvenue au cardinal, le 6 juillet, soit un mois après la signature, ce qui représente un délai de ratification très court compte tenu des temps d'acheminement des courriers aller et retour entre les deux capitales. La volonté de paix manifestée à Madrid depuis l'automne précédent ne s'est donc pas démentie. Le caractère partiel du rétablissement de Condé à son retour en France, ainsi que le prévoyait le traité de Paris, avait donc cessé de constituer un obstacle à la paix. Philippe IV a donc jugé lui-même que son honneur n'était pas mis en péril avec une restauration seulement partielle du prince de Condé.

La rencontre à la frontière

Quand le cardinal arrive à Saint-Jean-de-Luz, le 24 juillet 1659, il a l'esprit en paix. Le traité de paix a été ratifié et l'ordre du jour de la rencontre avec Luis de Haro, prévu par le traité lui-même, est assez limité : établir le contrat du mariage et traiter une liste de treize points mineurs qui n'avait pas été signés par Pimentel lors des conférences de Paris, faute d'instructions suffisantes. Mazarin pense que quelques jours suffiront pour traiter l'ordre du jour prévu, laissant à Philippe IV et à l'infante le temps de faire le voyage de Madrid à la frontière. De leur côté, Louis XIV et la reine mère, venant de Paris, se sont arrêtés à Bordeaux, prêts à accourir dès que la date du mariage serait fixée.

Rien ne s'est passé suivant ce scénario optimiste. Dès la première conférence, tenue le 13 août dans l'île des Faisans, Luis de Haro oriente les débats sur un terrain où le cardinal ne l'attendait pas. Il revient sur le cas du prince de Condé pour tenter d'obtenir un rétablissement intégral. Mazarin proteste : le traité de Paris, signé et ratifié par les deux rois, ne règle-t-il pas définitivement le cas du prince ? Pour lui, les articles qui concernent Condé ne font pas plus partie de l'ordre du jour que ceux qui touchent à la paix. Luis de Haro voudrait-il remettre celle-ci en question ? Assez rapidement, le ministre espagnol laisse entendre que Condé pourrait être dédommagé par le roi d'Espagne pour ce qui ne lui sera pas rendu en France. Mazarin écrit le même jour au secrétaire d'État Le Tellier qu'il pense fortement à « profiter de cette conjoncture où les Espagnols montrent tant d'envie de faire de grandes choses pour M. le Prince [...] pour nous prevaloir des mesmes choses avec un tres grand

avantage pour la France [...] ». Au moment des conférences, Condé ne représente plus un danger politique important pour la France : ses capacités de nuire sont réduites à peu de chose. En revanche, lui donner satisfaction pourrait permettre d'obtenir quelque concession supplémentaire de l'Espagne. C'est à quoi pense le cardinal, mais lui-même ne veut pas abattre cette carte trop vite, pour mieux négocier la compensation espérée.

La discussion sur le mariage, simple formalité pour Mazarin, va prendre beaucoup de temps du fait de ses exigences sur le montant de la dot et de celles de Luis de Haro sur les renonciations de l'infante à la succession en Espagne. Le choix d'un ambassadeur extraordinaire que Louis XIV doit envoyer à Madrid demander la main de l'infante à son père, est aussi l'objet de contestations : plusieurs candidats sont rejetés par Luis de Haro. Finalement, le cardinal accepte de rendre un gouvernement de province à Condé (mais pas la Guyenne, trop proche de l'Espagne). La charge de Grand Maître sera donnée à son fils mineur, mais sera donc exercée en fait par le prince lui-même. C'est le rétablissement du prince qu'attendait Luis de Haro. En contrepartie, il cède à la France la place stratégique d'Avesnes, en Hainaut. Le contrat de mariage est signé et Luis de Haro accepte le choix du duc de Grammont comme ambassadeur extraordinaire auprès de Philippe IV. Quant à la question de la Cerdagne et du Conflent, elle est finalement remise à des commissaires français et espagnols qui devront proposer un compromis aux ministres.

C'est au début de septembre, après un mois de conférences, que Mazarin connaît une grave déception. Luis de Haro lui annonce que compte tenu du calendrier, le voyage de la famille royale espagnole à la frontière, apparaît désormais impossible en raison des intempéries probables en automne, incompatibles avec la mauvaise santé du roi. La lenteur des négociations à la frontière a eu pour effet de repousser le mariage à la fin du printemps de l'année suivante. L'infante restera à Madrid et servira ainsi de garantie aux opérations d'exécution de la paix jusqu'à ce qu'ait été rendue à l'Espagne la dernière place qui doit l'être d'après le traité. Mazarin avoue qu'il n'avait pas prévu une telle issue à la rencontre : « J'étois venu persuadé que nous n'employerions point trois heures de temps à convenir de tous les pointz [...] ». Il doit maintenant traiter une situation inattendue : la famille royale française attend toujours à Bordeaux d'être appelée à la frontière, alors que le mariage se trouve repoussé de six mois. Il improvise un voyage de six mois du roi et de sa mère dans le sud de la France, permettant de revenir à Saint-Jean-de-Luz l'année suivante pour le mariage et évitant l'humiliation de rentrer à Paris sans la nouvelle reine, symbole vivant de la paix retrouvée.

Il y a eu une brève série de conférences, en mai 1660, au retour du cardinal et de Luis de Haro à l'île des Faisans, précédant de quelques jours le mariage enfin célébré de Louis XIV et de Marie-Thérèse. Le mariage a été alors suivi de grandes célébrations publiques, comme l'entrée du couple royal dans Paris en août 1660. La *Gazette* de Renaudot a publié, à cette occasion, les louanges sans réserve du cardinal et de son succès dans les négociations, évitant de rappeler l'humiliation qu'il avait dû subir avec le retard apporté au mariage.

Conclusion

L'image, trop souvent proposée par une historiographie ancienne, d'un Mazarin maître en ruses et artifices et auquel personne ne résiste, se trouve ici fortement remise en question. La correspondance de Luis de Haro pendant les conférences (en particulier avec Fernando de Contreras) montre l'autre versant de ces rencontres, et permet de mieux expliquer les déconvenues du cardinal à la frontière, mais ce n'est pas ici le lieu d'en parler.

Néanmoins, Mazarin, inconnu au moment de la déclaration de guerre, est bien celui qui fait figure d'artisan de la paix en France. Comme l'écrit la *Gazette* en 1660, après les personnes du roi et de la reine, à qui il faut bien rapporter d'abord la gloire d'une paix victorieuse, « Son Eminence est la troisième, par ses sublimes Conseils, qui ont esté comme les miraculeux ressorts de toutes les Entreprises de Sa Majesté, & par ce courage fidelle autant qu'infatigable, avec lequel cet incomparable Ministre a tenu le Timon de l'Estat, mesmes dans les plus grandes difficultez [...] ».

Derrière la rhétorique officielle du langage de la Gazette, il faut essayer de reconnaître la part qui revient au cardinal dans le retour à la paix. En 1659, en particulier, il a su résister à un état d'esprit belliqueux qui s'était développé dans les milieux de la cour, avec les succès militaires de l'été 1658. La suspension d'armes de mai 1659 n'a pas été accueillie en France avec un enthousiasme unanime. Un mémorialiste du temps, le marquis de Montglat, a écrit au sujet de la paix : « Le cardinal en fut fort blâmé, car les armées eussent fait de fort grands progrès durant ces deux mois-là dans les Pays-Bas et en Italie, vu la foiblesse où étoient les Espagnols ». Cela ne l'a pas arrêté, de même que l'hostilité ancienne du prince de Condé à son égard n'a pas empêché qu'il fasse pour lui la dernière concession exigée par Luis de Haro. Il a mis fin ainsi au scandale d'un premier prince du sang qui se trouvait aussi être le principal adversaire du roi. Mazarin a ramené la paix, non seulement entre les deux royaumes, mais aussi au sein de la famille royale française.

Il faut rappeler aussi qu'une volonté unilatérale ne suffit pas à faire la paix. Une convergence des volontés est nécessaire de chaque côté. La volonté de paix de Mazarin n'a connu le succès que parce qu'elle a rencontré une volonté symétrique en Espagne, celle de Philippe IV lui-même.

Les circonstances ont changé, les hommes ont passé et la paix est revenue entre l'Espagne et la France. La Maison de Habsbourg, définitivement partagée depuis les traités de Westphalie, ne peut plus nourrir aucun fantasme français d'encercllement. La France a repoussé ses frontières non seulement au nord, avec l'Artois et une partie des Pays-Bas, mais aussi au sud, avec le Roussillon, ainsi qu'à l'est avec l'Alsace. La paix européenne sortie incomplète des congrès de Westphalie, en 1648, a enfin trouvé sa conclusion. La balance entre la France et l'Espagne, souhaitée par Richelieu en son temps, semble avoir été finalement trouvée. Mais cette balance, propre à satisfaire la France de Louis XIII face à la Maison de Habsbourg en 1635, était-elle celle qui correspondait à la situation de 1659, où une France qui avait surmonté les épreuves de la guerre et de la Fronde, se trouvait face à une Espagne amoindrie et durablement séparée de la branche impériale de Vienne ? En juin 1660, les deux rois ont prêté serment de conserver entre eux une paix perpétuelle. Mais comme on le sait, la paix entre les deux royaumes, comme la paix en Europe, ne sera qu'une courte parenthèse avant de nouveaux conflits pour d'autres enjeux. Une autre Espagne et une autre France se retrouveront bientôt de nouveau face à face.